

2023 : LES VRAIS CHIFFRES DES FINANCEMENTS CLIMAT

ÉVALUATION DU RESPECT DE L'ENGAGEMENT
DE 100 MILLIARDS DE DOLLARS



RÉSUMÉ

MÊME SELON LEURS PROPRES NORMES DE COMPTABILISATION GÉNÉREUSES, LES PAYS DÉVELOPPÉS ONT TROIS ANS DE RETARD SUR L'ENGAGEMENT DE MOBILISER 100 MILLIARDS DE DOLLARS PAR AN. CETTE SITUATION A SAPÉ LA CONFIANCE DANS LES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT ET POURRAIT AVOIR DE GRAVES CONSÉQUENCES SUR NOTRE CAPACITÉ À ÉVITER LES PIRES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE.

Le sixième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) indique clairement que nous ne sommes pas sur la bonne voie pour maintenir le réchauffement en dessous de la limite de 1,5 °C fixée par l'Accord de Paris, avec des émissions qui ne cessent d'augmenter¹. Par ailleurs, le monde est très mal préparé à faire face aux impacts désormais inévitables du changement climatique. Les conséquences de cette inaction se manifestent par des pertes et dommages induits par le changement climatique. L'Afrique de l'Est traverse la pire sécheresse enregistrée depuis plus de 40 ans, provoquant des niveaux de faim alarmants². Au cours des trois dernières années, l'Inde, le Pakistan, l'Amérique centrale et du Sud, l'ouest de l'Amérique du Nord, le Royaume-Uni, l'Australie et la Sibérie ont tous connu des vagues de chaleur et/ou des incendies de forêt sans précédent³. En 2022, le Pakistan a subi une terrible vague de chaleur suivie d'intenses précipitations et d'inondations entre juin et août, affectant plus de 33 millions de personnes⁴.

Si les inondations provoquées par la mousson au Pakistan ont causé des destructions qui ont touché des personnes de tous horizons, ce sont les femmes et les jeunes filles qui en ont le plus souffert. Près de 700 000 femmes ont ainsi été privées de soins de santé maternelle pendant leur grossesse⁵. De même, en Afrique de l'Est, six saisons des pluies insuffisantes consécutives ont vu les femmes assumer la responsabilité des tâches de survie (de l'approvisionnement en eau et en nourriture malgré la raréfaction des ressources, à la garde des enfants et l'aide aux personnes malades) tout en étant exclues des principaux processus décisionnels qui affectent leur vie⁶. Dans les deux cas, comme lors de tout événement météorologique extrême, les femmes et les filles sont davantage exposées aux violences basées sur le genre⁷. Elles ont aussi moins de chances de bénéficier d'une aide de première nécessité et risquent davantage de perdre leurs moyens de subsistance que les hommes. Cela contribue à des taux plus élevés d'insécurité socio-économique, de vulnérabilité physique et de mortalité. Pendant de tels événements, le taux de mortalité des femmes et des enfants peut même être quatorze fois plus élevé que celui des hommes⁸. Les femmes sont également moins susceptibles d'être impliquées dans la planification de l'action climatique, tant pour l'atténuation que pour l'adaptation, et par conséquent moins susceptibles d'en bénéficier, souvent au détriment de l'efficacité de l'action⁹.

Les financements climat internationaux constituent un soutien essentiel pour les communautés et les pays en première ligne du changement climatique afin de faire face aux dommages climatiques, s'adapter au changement climatique inévitable et accélérer la transition vers des modèles de développement sobres en carbone. Pour être efficaces et ne laisser personne de côté, ces financements doivent s'appuyer sur les principes du leadership local, de l'inclusion, de l'égalité entre les genres et de l'autonomisation des femmes.

LES FINANCEMENTS CLIMAT INTERNATIONAUX CONSTITUENT UN SOUTIEN ESSENTIEL POUR LES COMMUNAUTÉS ET LES PAYS EN PREMIÈRE LIGNE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE AFIN DE FAIRE FACE AUX DOMMAGES CLIMATIQUES.

Cette année, les Parties signataires font le point sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris. Une chose est d'ores et déjà claire : l'objectif fixé par les pays développés¹⁰ de fournir 100 milliards de dollars par an en financement climat d'ici 2020 n'a pas été atteint¹¹. D'après les pratiques de comptabilisation et de reporting actuelles appliquées par les pays contributeurs au financement climat, le montant total du financement climat s'est élevé à 83,3 milliards de dollars en 2020¹². Bien qu'il s'agisse d'une somme considérable, elle reste nettement inférieure à l'engagement pris en 2009. En outre, elle s'appuie sur des pratiques de comptabilisation qui ne reflètent pas le niveau réel de soutien fourni.

Oxfam estime qu'en 2020, la valeur réelle du soutien financier destiné à l'action climatique n'était que de 21 à 24,5 milliards de dollars, soit beaucoup moins que ne le suggèrent les chiffres officiels. Il est urgent d'agir pour restaurer la confiance et fournir les financements nécessaires, en commençant par honorer immédiatement l'engagement de 100 milliards de dollars par an et en comblant le déficit des années où il n'a pas été atteint.

Atteindre cet objectif sur le papier est toutefois loin d'être suffisant, car la *manière* dont le financement climat est fourni est aussi importante que son *montant*. Le présent rapport montre que le financement climat est loin d'atteindre son objectif du fait d'un nombre excessif de prêts, de subventions insuffisantes, d'un financement inadéquat de l'adaptation et de pratiques de comptabilisation trompeuses. Seule une petite partie du financement climat a pour principal objectif l'égalité entre les genres, et seule une petite partie est destinée à l'action climatique menée au niveau local. Pire encore, il arrive que ce financement, qui devrait aider les communautés à prospérer malgré le changement climatique, soit susceptible de leur nuire par ailleurs en augmentant la dette et en entamant les budgets comprimés de l'aide publique au développement (APD).

La dure réalité du changement climatique a renforcé les appels des pays en développement en faveur d'un nouveau soutien financier pour faire face aux pertes et dommages inévitables. C'est pourquoi il a été convenu d'établir un nouveau fonds pour couvrir les pertes et dommages à l'occasion de la COP27 en Égypte. Bien qu'elle se soit fait attendre depuis de nombreuses années, cette étape est cruciale. Le fonds devrait être rapidement opérationnel et doté d'un financement adéquat. Il est important que ce financement soit nouveau et s'ajoute aux engagements existants en matière d'APD et de financement climat.

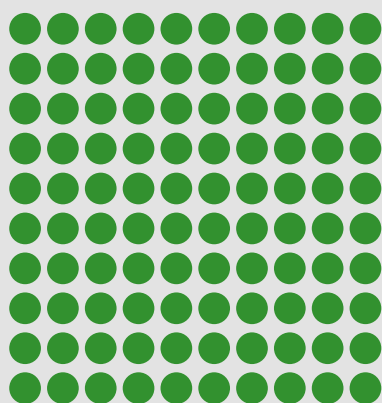
Il est inutile d'attendre l'inventaire mondial, qui fixera l'ordre du jour des prochaines négociations sur le climat, pour savoir quoi faire : une véritable intensification de l'action climatique est impérative. Or cette intensification ne se produira à l'échelle nécessaire et de manière équitable que si nous accélérons également la fourniture et la mobilisation de financements climat et si nous veillons à ce qu'ils soient affectés aux populations qui en ont besoin. Conformément au principe du « pollueur-payeur », il convient de développer des sources de financement novatrices telles qu'une taxe sur les émissions du secteur maritime, des impôts sur la fortune ou une taxe sur les bénéfices excédentaires tirés de l'extraction des combustibles fossiles, en particulier pour mobiliser des fonds afin de soutenir l'adaptation et de remédier aux pertes et dommages. Des financements complémentaires pourraient également être mobilisés grâce à l'émission de droits de tirage spéciaux supplémentaires transférés vers les pays en développement pour soutenir l'action climatique, et sous la forme d'emprunts à des conditions abordables afin de financer les investissements pour l'adaptation et l'atténuation dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire sans alourdir le fardeau de leur dette¹³.

Des discussions ont été entamées en vertu de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC) au sujet du nouvel objectif de financement pour l'après 2025 : le nouvel objectif chiffré collectif (NCQG) qui tiendra compte des besoins et des priorités des pays en développement, à partir d'un niveau plancher fixé à 100 milliards de dollars par an¹⁴. Ces discussions sont l'occasion de rétablir la confiance entre pays développés et pays en développement dans les négociations sur le climat.

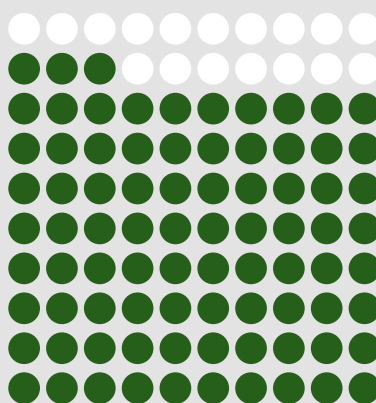
Si les personnes chargées d'élaborer ce nouvel objectif de financement ignorent les erreurs décrites dans le présent rapport, elles auront échoué avant même d'avoir commencé. Les contributions doivent devenir beaucoup plus transparentes et s'appuyer sur des engagements clairs associés à une notion de redevabilité. Un nouvel objectif mondial de financement public doit être spécifiquement consacré à l'adaptation et à la prise en compte des pertes et dommages, en tant que composante du nouvel objectif chiffré collectif. Il convient de reconnaître que le financement public est une bouée de sauvetage pour les communautés qui se trouvent en première ligne de la crise climatique, notamment pour faire face aux impacts climatiques.

Tout cela devrait s'articuler autour d'un objectif fondé sur les besoins qui permet une plus grande appropriation locale et une bien meilleure réactivité aux besoins des communautés visées. La confiance dans les processus multilatéraux, sans laquelle le changement climatique ne pourra être contenu, est fortement mise à mal. Il s'agit donc d'une étape importante pour la rétablir.

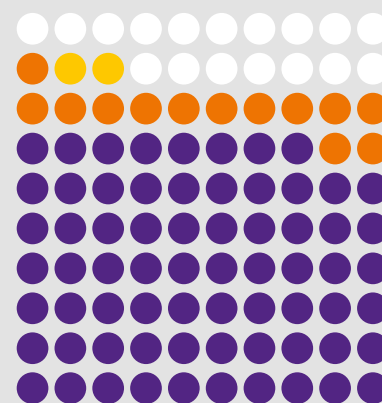
Figure 1. Répartition des fonds obtenus dans le cadre de l'objectif de financement climat de 100 milliards de dollars en 2020 et indication sur les besoins en financements climat publics des pays en développement d'ici 2030¹⁵



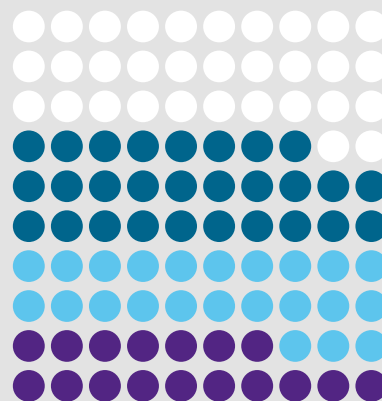
ENGAGÉS



DÉCLARÉS

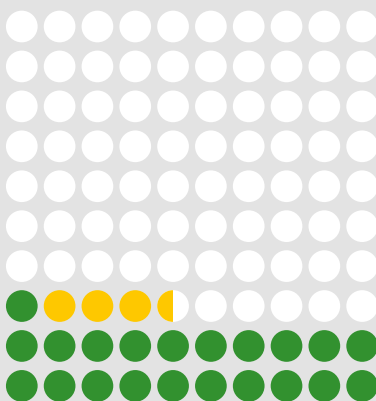


● CRÉDITS À L'EXPORTATION
● FINANCEMENTS PRIVÉS
● FINANCEMENTS PUBLICS



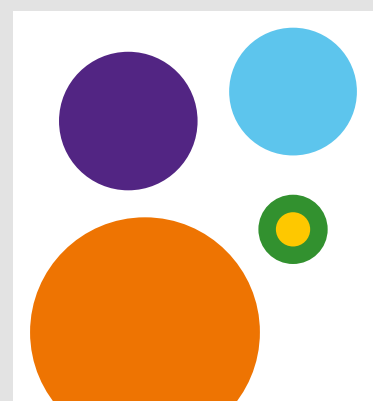
FINANCEMENTS PUBLICS

● PRÊTS NON CONCESSIONNELS
● PRÊTS CONCESSIONNELS
● SUBVENTIONS



VALEUR RÉELLE

● ESTIMATION HAUTE
● ESTIMATION BASSE



BESOINS ANNUELS EN FINANCEMENTS PUBLICS DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT D'ICI 2030

● ENGAGÉS
● VALEUR RÉELLE
● ADAPTATION
● PERTES ET DOMMAGES
● ATTÉNUATION

FINANCEMENT CLIMAT EN 2019-2020 : PRINCIPAUX CONSTATS

1. LES PAYS DÉVELOPPÉS INDIQUENT N'AVOIR AFFECTÉ QUE 83,3 MILLIARDS DE DOLLARS SUR LES 100 MILLIARDS DE DOLLARS QU'ILS S'ÉTAIENT ENGAGÉS À VERSER CHAQUE ANNÉE AU TITRE DU FINANCEMENT CLIMAT. SUR CETTE SOMME, SEULEMENT 21 À 24,5 MILLIARDS DE DOLLARS PEUVENT ÊTRE CONSIDÉRÉS COMME UNE ASSISTANCE NETTE.
2. LA VALEUR FINANCIÈRE NETTE DES FINANCEMENTS CLIMAT TRANSFÉRÉS AUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT (LA PART DONS) POURRAIT REPRÉSENTER MOINS DE LA MOITIÉ DE CE QUE LES PAYS DÉVELOPPÉS DÉCLARENT.
3. EN RAISON D'UNE EXAGÉRATION DE LA PERTINENCE CLIMATIQUE DES FONDS, LES FINANCEMENTS CLIMAT BILATÉRAUX POURRAIENT ÊTRE 30 % INFÉRIEURS À CE QUI A ÉTÉ DÉCLARÉ.
4. ENVIRON UN QUART DES FINANCEMENTS CLIMAT PUBLICS DÉCLARÉS EST FOURNI SOUS LA FORME DE SUBVENTIONS. LE RESTE EST ESSENTIELLEMENT CONSTITUÉ DE PRÊTS, DONT LA MAJORITÉ NE SONT MÊME PAS CONCESSIONNELS (ILS NE REPRÉSENTENT PAS UNE MEILLEURE OFFRE QUE CELLE QUI PEUT ÊTRE OBTENUE SUR LE MARCHÉ).
5. SEULEMENT 33 % DES FINANCEMENTS CLIMAT PUBLICS DÉCLARÉS ONT ÉTÉ ALLOUÉS À L'ADAPTATION, 59 % À L'ATTÉNUATION.
6. PLUS DE LA MOITIÉ DES FINANCEMENTS CLIMAT DÉCLARÉS ONT ÉTÉ ALLOUÉS AUX PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA) ET PLUS D'UN TIERS DE CEUX ALLOUÉS AUX PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT (PEID) ÉTAIENT DES PRÊTS.
7. LE FINANCEMENT DES PERTES ET DOMMAGES NE FAIT TOUJOURS PAS OFFICIELLEMENT PARTIE DU CADRE INTERNATIONAL DE FINANCEMENT CLIMAT, SI BIEN QU'AUCUN SYSTÈME DE SOUTIEN FIABLE N'EST EN PLACE.
8. LES FINANCEMENTS BILATÉRAUX DU DÉVELOPPEMENT CONSACRÉS AU CLIMAT REPRÉSENTENT AUJOURD'HUI JUSQU'À UN TIERS DES BUDGETS STAGNANTS DE L'APD, AU LIEU D'ÊTRE « NOUVEAUX ET ADDITIONNELS ».
9. ON ESTIME QUE SEULEMENT 2,9 % DES FINANCEMENTS DU DÉVELOPPEMENT CONSACRÉS AU CLIMAT ONT IDENTIFIÉ L'ÉGALITÉ ENTRE LES GENRES COMME OBJECTIF PRINCIPAL ; LES DONNÉES SUR LE MONTANT DES FINANCEMENTS DÉPENSÉS AU NIVEAU LOCAL FONT CRUELLEMENT DÉFAUT.
10. IL N'EXISTE PAS DE DONNÉES COHÉRENTES ET TRANSPARENTES PERMETTANT D'ESTIMER LE NIVEAU DES FINANCEMENTS PRIVÉS MOBILISÉS EN FAVEUR DE L'OBJECTIF DE 100 MILLIARDS DE DOLLARS PAR AN.
11. POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS, IL EST TEMPS D'ALLER AU-DELÀ DE L'OBJECTIF DE 100 MILLIARDS DE DOLLARS PAR AN, TANT AU NIVEAU DE LA CONCEPTION QUE DU MONTANT.

RECOMMANDATIONS

TRANSPARENCE ACCRUE EN MATIÈRE DE REPORTING

Les financements climat requièrent des règles de comptabilisation reflétant mieux leur vraie valeur pour les pays en développement ainsi que le réel effort financier déployé par les pays développés.

Tous les contributeurs au financement climat (bilatéraux et multilatéraux) doivent :

- Présenter des listes complètes de projets avec beaucoup plus d'informations détaillées par projet, afin d'améliorer la transparence et la redevabilité.
- Commencer à rendre compte des financements qu'ils accordent pour faire face aux pertes et dommages, en faisant preuve de transparence quant à leur additionnalité, leur objectif et leur portée.
- Déclarer la valeur de la part dons de leur financement climat dans la colonne appropriée du nouveau modèle de tableau commun, comme le font déjà les pays développés pour la déclaration de l'APD bilatérale.
- Là où l'élément changement climatique fait partie d'un projet de développement plus large, déclarer la valeur complète du projet ainsi que l'estimation de la valeur des activités ciblant spécifiquement le changement climatique, selon une approche projet par projet.
- Arrêter de comptabiliser les instruments non concessionnels dans les obligations des financements climat en vertu de la CCNUCC.
- Partager les conditions, y compris les taux d'intérêt et les remboursements, des prêts et autres instruments utilisés afin de fournir les financements climat.
- Déclarer leur contribution à la part de financements climat octroyés aux PMA et aux PEID.
- Rendre compte des financements privés mobilisés projet par projet, comme pour les finances publiques. Ce faisant, il convient d'appliquer les principes de Katowice. Il s'agit notamment d'expliquer le lien de causalité entre les investissements publics et les financements mobilisés, mais aussi d'éviter les doubles comptabilisations dans l'attribution des montants mobilisés entre les gouvernements.

ATTEINDRE L'OBJECTIF DE 100 MILLIARDS DE DOLLARS PAR AN

Les fournisseurs de financement climat devraient immédiatement concrétiser l'objectif de 100 milliards de dollars par an et s'engager à accroître d'urgence leur aide sous forme de subventions.

- Pour toutes les années de la période 2020-2025 où l'objectif n'est pas atteint, les pays développés doivent s'engager à combler tout déficit en augmentant leurs contributions les années suivantes.
- Tous les fournisseurs de financement climat doivent s'engager à augmenter sensiblement leurs financements de l'adaptation au changement climatique, en se concentrant sur le financement sous forme de subventions. Les pays développés doivent présenter un plan de mise en œuvre détaillant les actions collectives et individuelles visant à doubler le financement pour l'adaptation d'ici 2025 par rapport à 2019.
- Tous les fournisseurs de financement climat devraient s'engager à augmenter de manière significative le financement climat en faveur des PMA et des PEID, y compris en fournissant immédiatement tous les financements pour l'adaptation sous forme de subventions.

DES SOLUTIONS LOCALES ET TRANSFORMATRICES DU POINT DE VUE DU GENRE

- Les contributeurs au financement climat doivent accroître leur assistance et les fonds alloués à l'action climatique au niveau local, en s'alignant sur la planification, les politiques et les stratégies nationales des pays en développement (y compris les contributions déterminées au niveau national, ou CDN), et suivre et déclarer les montants de financement climat dépensés au niveau local et conformément aux principes d'une adaptation menée au niveau local.
- Les contributeurs au financement climat doivent donner la priorité à l'égalité entre les genres dans les projets liés au climat, lesquels devraient prendre en compte les besoins spécifiques des femmes et des hommes dans leurs objectifs, leur conception, leur budget et leur exécution. Les marqueurs relatifs à l'égalité entre les genres doivent être communiqués de manière transparente et cohérente à l'OCDE et à la CCNUCC.

NOUVEL OBJECTIF FINANCIER

Le nouvel objectif chiffré collectif post-2025 pour le financement climat (NCQG) ne peut pas se résumer à un chiffre rond pour des éléments aussi divers que les subventions, les prêts et les investissements privés. Il doit être mieux défini et refléter davantage les besoins réels que l'objectif de 100 milliards de dollars par an.

- Afin de remédier à la différence flagrante entre les chiffres déclarés et la valeur nette de l'aide fournie, les négociations sur l'objectif post-2025 doivent inclure une discussion et un accord sur ce qui doit être considéré comme un financement climat, et comment le comptabiliser dans la réalisation du nouvel objectif.
- Le nouvel objectif doit être fondé sur les besoins et adaptable au fil du temps selon les nouvelles données et les besoins émergents. Toutes les évaluations des besoins financiers révèlent que ceux-ci dépassent largement les 100 milliards de dollars par an, si bien que tout nouvel objectif doit également être nettement plus élevé.
- Le nouvel objectif doit reconnaître la nécessité de financements publics sous forme de subventions lorsqu'aucun retour sur investissement n'est exigé, en particulier pour le financement de l'adaptation et des pertes et dommages. Le NCQG ne doit pas combiner en un seul objectif (ou sous-objectif) les financements publics pour le climat et les financements privés mobilisés.
- Le nouvel objectif doit inclure des sous-objectifs pour le financement de l'atténuation, de l'adaptation et des pertes et dommages.
- Le NCQG devra reconnaître explicitement la situation particulière des PMA, des PEID et d'autres contextes très vulnérables au changement climatique, notamment en leur accordant la priorité pour les financements sous forme de subventions et à des conditions très favorables.

FINANCEMENTS NOUVEAUX ET ADDITIONNELS, Y COMPRIS AUPRÈS DE NOUVELLES SOURCES

- Conformément au principe du « pollueur-payeur », il convient de développer des sources de financement novatrices telles qu'une taxe sur les émissions du secteur maritime, des impôts sur la fortune ou une taxe sur les bénéfices excédentaires tirés de l'extraction des combustibles fossiles.
- Les pays développés devront assumer leurs responsabilités pour mobiliser des fonds suffisants afin de répondre aux nouveaux objectifs financiers fondés sur les besoins. Pour ce faire, ils peuvent par exemple soutenir l'émission de droits de tirage spéciaux supplémentaires et les transférer aux pays en développement pour aider l'action climatique, et emprunter à des conditions abordables afin de financer les investissements pour l'adaptation et l'atténuation dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire sans alourdir le fardeau de leur dette.

- Les financements climat doivent s'ajouter aux engagements en matière d'aide au développement : les financements comptabilisés dans l'objectif de 100 milliards de dollars par an (et dans les obligations au titre de la CCNUCC) ne doivent pas être comptabilisés également dans l'objectif de consacrer au moins 0,7 % du RNB à l'aide.
- Dans un premier temps, les pays développés doivent s'engager à ce que les augmentations des financements climat, admissibles au titre de l'APD, soient intégrées à un budget d'aide général qui augmente au même rythme que les financements climat.
- Les contributeurs doivent financer les pertes et dommages sous forme de subventions, lesquelles devraient s'ajouter à l'objectif actuel de 100 milliards de dollars par an.

NOTES DE FIN

- 1 H. Ritchie et M. Roser (2022), *Greenhouse Gas Emissions*. Our World in Data. Dernière visite le 26 avril 2023. <https://ourworldindata.org/greenhouse-gas-emissions>
- 2 World Weather Attribution (27 avril 2023), *Human-induced climate change increased drought severity in Horn of Africa*. Dernière visite le 2 mai 2023. <https://www.worldweatherattribution.org/human-induced-climate-change-increased-drought-severity-in-southern-horn-of-africa/>
- 3 World Weather Attribution Divers communiqués de presse. Dernière visite le 2 mai 2023. <https://www.worldweatherattribution.org/analysis/heatwave/>
- 4 World Weather Attribution (14 septembre 2022), *Climate change likely increased extreme monsoon rainfall, flooding highly vulnerable communities in Pakistan*. Communiqué de presse. Dernière visite le 26 avril 2023. <https://www.worldweatherattribution.org/climate-change-likely-increased-extreme-monsoon-rainfall-flooding-highly-vulnerable-communities-in-pakistan/>
- 5 FNUAP (2022), *Women and girls bearing the brunt of the Pakistan Monsoon floods*. Communiqué de presse. Dernière visite le 12 mai 2023. <https://reliefweb.int/report/pakistan/women-and-girls-bearing-brunt-pakistan-monsoon-floods>
- 6 L. Molesky (2022), *Gender roles in the East African drought*. Dernière visite le 12 mai 2023. <https://www.mironline.ca/gender-roles-in-the-east-african-drought>
- 7 M. Bachelet (2022), Remarks to Panel: Exploring the nexus between climate change and violence against women and girls through a human rights lens. <https://www.ohchr.org/en/statements/2022/06/annual-full-day-discussion-human-rights-women>
- 8 S. R. Fatema, et al. (2019), Women's health-related vulnerabilities in natural disasters: a systematic review protocol. *BMJ Open*. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6937021>
- 9 L. Schalatek (2022), *Climate Finance Fundamentals 10: Gender and Climate Finance*. Dernière visite le 12 mai 2023. <https://us.boell.org/en/2022/03/04/climate-finance-fundamentals-10-gender-and-climate-finance>
- 10 Oxfam proscrit les termes « pays développés » et « pays en développement », mais comme ces catégories sont inscrites dans la CCNUCC et l'Accord de Paris, nous les utilisons pour plus de clarté lorsque nous faisons référence à des aspects du cadre international en matière de climat, notamment concernant la fourniture de financements climat.
- 11 Cet engagement a initialement été présenté dans l'Accord de Copenhague en 2009 et réaffirmé l'année suivante dans le cadre de décisions prises à la COP16 de Cancún. Voir la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) (2010), *Rapport de la quinzième session de la Conférence des Parties tenue à Copenhague du 7 au 19 décembre 2009. Additif : Deuxième partie : Mesures prises par la Conférence des Parties à sa quinzième session*. Dernière visite le 26 avril 2023. <https://unfccc.int/sites/default/files/resource/docs/2009/cop15/fre/11a01f.pdf> ; et CCNUCC (2011), *Rapport de la Conférence des Parties sur sa seizième session, tenue à Cancún du 29 novembre au 10 décembre 2010. Additif : Deuxième partie : Mesures prises par la Conférence des Parties à sa seizième session*. Dernière visite le 26 avril 2023. <https://unfccc.int/sites/default/files/resource/docs/2010/cop16/fre/07a01f.pdf>
- 12 OCDE (2022), *Financement climatique fourni et mobilisé par les pays développés en 2016-2020 : Enseignements tirés d'une analyse désagrégée*. <https://doi.org/10.1787/6cbb535f-fr>. Dans ce rapport, « \$ » désigne le dollar américain.
- 13 E. Seery et D. Jacobs (2023), *False Economy: Financial wizardry won't pay the bill for a fair and sustainable future*. Oxfam. <https://www.oxfam.org/en/research/false-economy-financial-wizardry-wont-pay-bill-fair-and-sustainable-future>
- 14 CCNUCC (2021), *Decision 9/CMA.3, New Collective Quantified Goal*. Dernière visite le 26 avril 2023. <https://unfccc.int/documents/460952>
- 15 Les petites bulles des Figures 1a à 1e représentent chacune 1 milliard de dollars. Les bulles de la Figure 1f sont pratiquement proportionnelles en taille les unes par rapport aux autres. Sources des figures (de gauche à droite) : Figure 1a – L'engagement de 100 milliards de dollars par an. Figure 1b – Financements déclarés : OCDE (2022a). Figure 1c – Provenance : OCDE (2022a). Figure 1d – Instruments : financements bilatéraux déclarés, selon les chiffres de la CCNUCC (2023), avec quelques exceptions (voir note de fin 17 dans le rapport complet) ; financements multilatéraux déclarés, selon les chiffres de l'OCDE (2022b). Figure 1e – Estimation de l'assistance nette spécifique au climat calculée par Oxfam, selon les chiffres de l'OCDE (2022b). Figure 1f – Chiffres indicatifs pour les besoins en financements publics des pays en développement d'ici 2030, selon les sources mentionnées dans le Tableau 9. Pour le financement de l'atténuation, 50 % sont basés sur la moyenne de l'échelle du GIEC pour 2030 (1 100 milliards de dollars) ; les 50 % restants devraient provenir de sources privées. Pour le financement de l'adaptation, nous avons utilisé les chiffres les plus élevés de l'échelle du PNUÉ pour 2030 (340 milliards de dollars). Pour le financement des pertes et dommages, nous avons utilisé la moyenne des trois sources mentionnées dans le Tableau 9 (400 milliards de dollars).

© Oxfam International, juin 2023

Ce document a été rédigé par Bertram Zagema, Jan Kowalzig, Lyndsay Walsh (Oxfam), et Andrew Hattle, Christopher Roy et Hans Peter Dejgaard (INKA Consult). INKA Consult, une agence indépendante de recherche se concentrant sur les financements climat, a mené la plus grande partie de l'analyse technique étayant ce rapport. Oxfam souhaite remercier Raphaël Jachnik et Chiara Falduto de la Direction de l'environnement de l'OCDE, ainsi que Cécile Sangaré, Tomas Hos et Giorgio Gualberti de la Direction de la coopération pour le développement de l'OCDE pour les conseils et l'assistance technique fournis. Oxfam remercie également Helen Bunting, Nafkote Dabi, Pdraig Oliver, Romain Weikmans, Timmons Roberts, Pieter Pauw, Joe Thwaites, Tracy Carty, Meena Raman, Tess Woolfenden, Scott Sellwood, Jason Farr, Didier Jacobs, Emma Seery, Dana Stefov, Amita Pitre, Guillaume Compain, Norman Martín Casas, Alba Pérez Terán, Melissa Bungcaras et Kesaia Vasutoga pour leur assistance. Ce rapport fait partie d'une série de textes écrits pour informer et contribuer au débat public sur des problématiques relatives aux politiques de développement et humanitaires.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter : advocacy@oxfaminternational.org

Ce document est soumis aux droits d'auteur, mais peut être utilisé librement à des fins de plaidoyer, de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel : policyandpractice@oxfam.org.uk

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International en juin 2023.
DOI : 10.21201/2023.621500

Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

Traduit de l'anglais par eXceLingua (Pierre Le Grand ; Jérôme Richard)

OXFAM est une confédération internationale de 21 organisations qui travaillent avec leurs partenaires et alliés pour aider des millions de personnes à travers le monde. Ensemble, nous combattons les inégalités pour mettre fin à la pauvreté et aux injustices, aujourd'hui et sur le long terme, pour un futur à égalité. Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter www.oxfam.org.

Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org)
Oxfam Aotearoa (www.oxfam.org.nz)
Oxfam Australie (www.oxfam.org.au)
Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be)
Oxfam Brésil (www.oxfam.org.br)
Oxfam Canada (www.oxfam.ca)
Oxfam Colombie (www.oxfamcolombia.org)
Oxfam France (www.oxfamfrance.org)
Oxfam Allemagne (www.oxfam.de)
Oxfam GB (www.oxfam.org.uk)
Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk)
Oxfam IBIS (Danemark) (www.oxfamibis.dk)

Oxfam Inde (www.oxfamindia.org),
Oxfam Intermón (Espagne) (www.oxfamintermon.org)
Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org)
Oxfam Italie (www.oxfamitalia.org)
Oxfam Mexique (www.oxfammexico.org)
Oxfam Novib (Pays-Bas) (www.oxfamnovib.nl)
Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)
Oxfam Afrique du Sud (www.oxfam.org.za)
KEDV (www.kedv.org.tr)
Oxfam South Africa (www.oxfam.org.za)
KEDV (www.kedv.org.tr)

